Conseil d'administration
Séance du 10 octobre 2023
Délibération n°2023-065

SERVICE DES AFFAIRES STATUTAIRES ET JURIDIQUES

Primes référentiel 2022-2023 – Compléments et modifications apportés à la liste des fonctions

Le conseil d'administration

Vu le Code de l'éducation ;
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984, notamment son article 7 ;
Vu le décret n°99-855 du 4 octobre 1999, notamment article 2 ;
Vu l'arrêté du ministériel du 31 juillet 2009 ;
Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;
Vu la délibération du conseil d'administration n°2023-027 en date du 23 mai 2023 approuvant la liste des fonctions ainsi que la rémunération en heures équivalent travaux dirigés pour les responsabilités de charges pédagogiques, administratives et de valorisation de la recherche au titre du Référentiel d'Équivalences Horaires pour l'année universitaire 2022-2023 ;
Vu la charte de cadrage votée au conseil d'administration restreint du 3 juillet 2023 ;

Le conseil d'administration a approuvé, par délibération n°2023-027 en date du 23 mai 2023, les fonctions et les montants par fonctions ouvrant droit au versement d'une prime pour l'année universitaire 2022-2023.

Des compléments, concernant l'UFR SSI et la Présidence, sont apportés à la liste initiale des fonctions.

UFR SSI (validé par le conseil d'UFR du 08/06/2023) :

- FM34 – Coordination du Projet Professionnel et Personnel (PPP) dans une formation : 6 HETD ;
- FM66 – Participation aux groupes d'épreuves organisées par l'Université Rennes 1 ou l'UBO pour l'admission en seconde année des études de santé : 20 HETD ;

PRESIDENCE :

- FM CM – Chargé de mission LAS/PASS : 120 HETD

Après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité des suffrages exprimés les compléments et modifications apportés à la liste des fonctions au titre du Référentiel d'Équivalences Horaires pour l'année universitaire 2022-2023.

Document en annexe :

- Tableau « compléments » de répartition par fonction et attribution par composante des activités du référentiel 2022-023

Décompte des votes :			
		Suffrages exprimés :	*22*
Membres en exercice :	*27*	*Pour :*	*22*
Membres présents :	*15*	*Contre :*	*0*
Membres représentés :	*7*	*Abstentions :*	*0*

Visa de la Présidente, Virginie DUPONT
Par délégation, Sébastien LE GALL

Signé électroniquement par : Virginie Dupont
Date de signature : 13/10/2023
Qualité : La Présidente par délégation de VP CA, RH et Finances

Transmission au Recteur, Chancelier des universités : 17 octobre 2023

Service des Affaires Statutaires et Juridiques
Campus de Tohannic – rue André Lwoff – CS60573
56017 VANNES CEDEX
sasj@listes.univ-ubs.fr
www.univ-ubs.fr